

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,26 %
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	
La commission de performance est fixée à 15 % et est calculée en comparant la performance des actions du Compartiment à celle d'un actif de référence indexé, sur la Période de calcul concernée. Cette commission est due même en cas de réduction de la Valeur Nette d'Inventaire à condition que cette baisse de la Valeur Nette d'Inventaire soit inférieure à celle de l'indice de référence. La méthode de calcul est décrite dans le prospectus (modèle de surperformance 2). Payable annuellement le 31 mars.	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

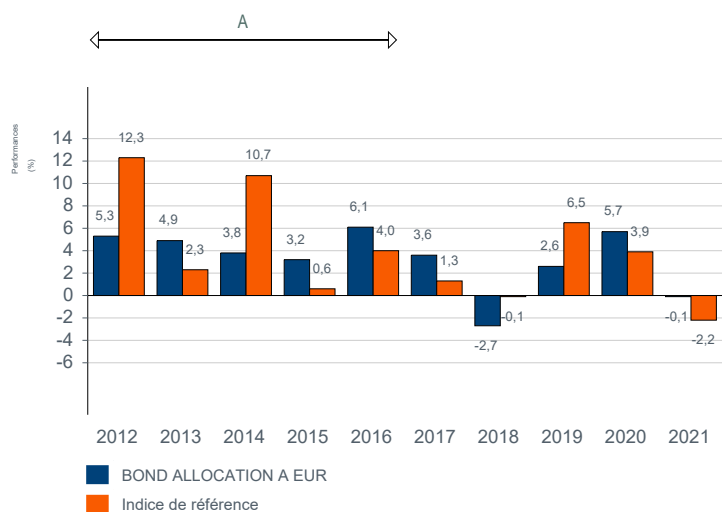
Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou distributeur. Dans certains cas, il est possible que l'investisseur paye moins.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de la dernière année pour l'exercice clôturé en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

La commission de performance versée au titre de la clôture de l'exercice précédent en mars 2021 représente 0,72 % de l'actif net.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les performances passées sont calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

BOND ALLOCATION a été lancé le 17.11.2016

Date de création de la Catégorie d'actions : 12.2004

Indice de référence : 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return et 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury Total Return

A : Le Compartiment et la Catégorie ont été créés le 17.11.2016 suite à la fusion par absorption de la Catégorie A EUR du fonds français Edmond de Rothschild BOND ALLOCATION (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées présentées ici sont celles de la Catégorie A EUR du Compartiment Absorbé.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe).

Des documents plus détaillés sur l'Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur <https://funds.edram.com/en>.

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions du même compartiment ou provenant d'un autre. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées relatives à la politique de rémunération à jour de la Société de gestion, à savoir, notamment, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes chargées de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/legal.aspx>. Une copie papier de la synthèse de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande aux actionnaires.

Ce Fonds est régi par le droit fiscal du Luxembourg, ce qui pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique et le Fonds n'adressera pas de demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions de l'U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas enregistré conformément à l'U.S. Investment Company Act de 1940, et n'a pas vocation à l'être. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR À 70 % DANS DES TITRES À REVENU FIXE DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, CE QUI PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27.10.2022.